

Paris, le 25 mars 2013

**Banque PSA Finance : Emission obligataire de 1,2 milliard d'euros  
avec garantie de l'Etat Français**

Banque PSA Finance a réalisé ce jour avec succès une émission obligataire à taux fixe à échéance avril 2016 d'un montant de 1,2 milliard d'euros offrant un coupon de 0,625%.

Cette émission a été réalisée dans le cadre de l'autorisation temporaire de la Commission Européenne pour l'utilisation de la garantie de l'Etat Français. A ce titre, l'émission porte la notation AA+ et Aa1 par Standard and Poor's et Moody's respectivement.

Cette garantie a été votée le 29 décembre 2012 par le Parlement français et porte sur le principal, les intérêts, frais et accessoires des titres de créance garantis et est accordée pour un encours en principal d'un montant total maximal de 7 milliards d'euros.

Banque PSA Finance a obtenu le 11 février 2013 l'accord temporaire de la Commission Européenne pour l'utilisation de la garantie de l'Etat Français à titre onéreux sur les titres de créances émis entre le 11 février 2013 et le 11 août 2013, pour une première tranche de 1.2 milliard d'euros avec une maturité maximale de 36 mois. C'est cette première tranche qui a été utilisée.

Cette émission s'inscrit dans la gestion prudente de la liquidité de Banque PSA Finance, en cohérence avec l'objectif de maintenir un profil équilibré de maturités.